CONTEXTE COSNES ET TENARRE
COSNES - TENARRE 71.35 - C - D

I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions

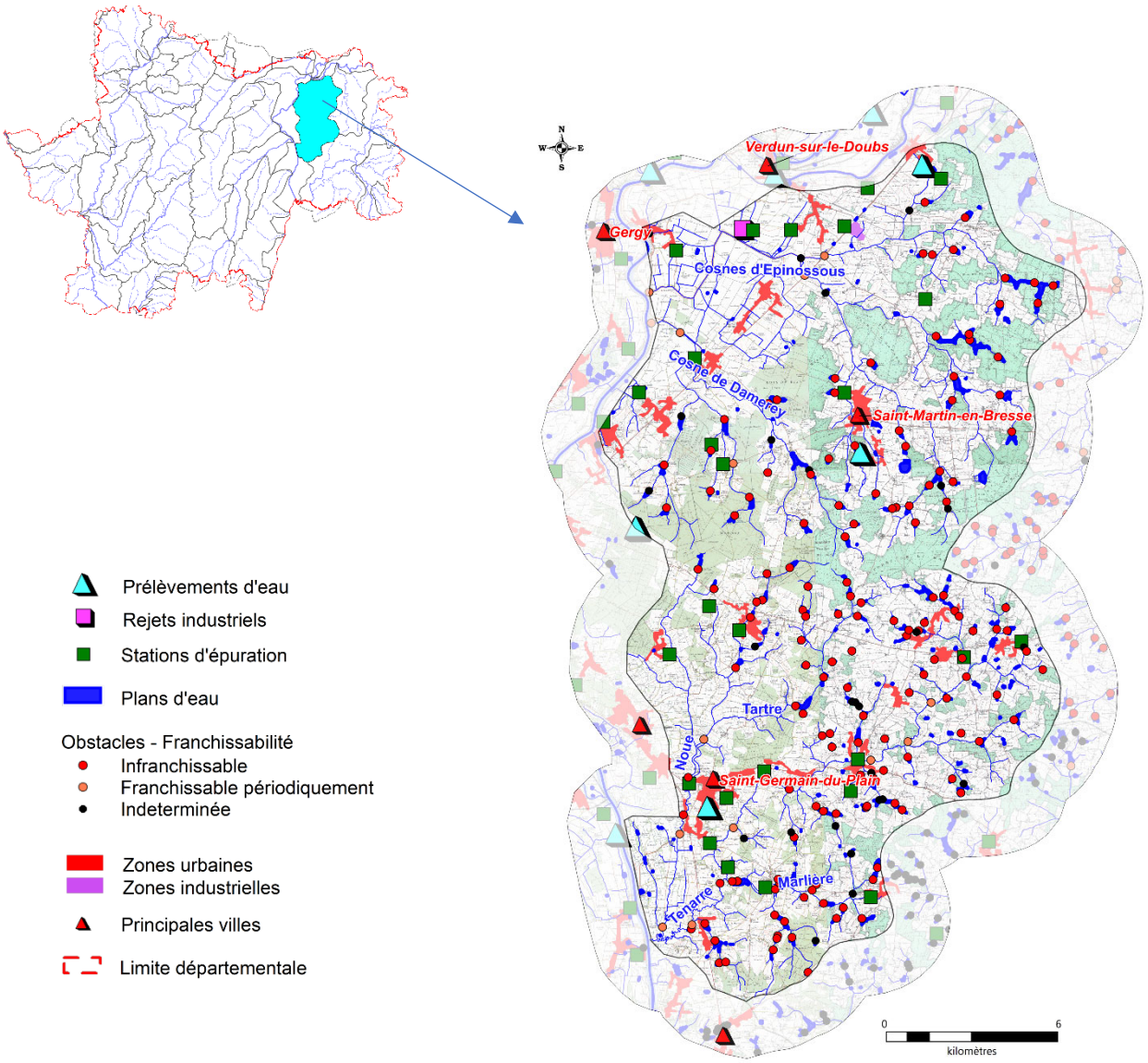

2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte Cosnes et Tenarre regroupe trois cours d'eau, affluents directs de la Saône : la Cosne d'Epinossous, la Cosne de Damerey et la Tenarre. L'occupation du sol est partagée entre les grandes cultures, les prairies et des zones de forêts. L'urbanisation de ce bassin est assez faible. Ces cours d'eau ont subi de lourds aménagements et une artificialisation très importante de leur lit mineur et majeur, en particulier dans le val de Saône. Leur lit mineur a été recalibré, rectifié, des digues de protection agricoles ont été placées le long de leurs berges ou dans le lit majeur, la végétation arborée a été supprimée. De nombreux plans d'eau sont également présents.

Les peuplements piscicoles des Cosnes et de la Tenarre apparaissent dégradés. Les espèces sensibles et rhéophiles sont le plus souvent absentes et sont remplacées par des espèces tolérantes et caractéristiques d'eaux lentes. De nombreux poissons de Saône colonisent la partie aval de ces cours d'eau.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	**Amont**	Source de la Cosne d'Epinossous au bois de Charbonnat, commune de Saint-Martin-en-Bresse / Source du Cosne de Damerey au bois de la Charme, commune de Guerfand / Source de la Tenarre, au bois de Charbonnat, commune de Saint-Martin-en-Bresse	**Alt (m)**	214 / 215 / 215
	Aval	Confluence des Cosnes avec la Saône, commune de Damerey / Confluence de la Tenarre avec la Saône, commune d'Ormes	**Alt (m)**	177 / 173

Surface du contexte (km²)	337,2	**Linéaire total de cours d'eau (km)**	429
Cours d'eau principaux	LA COSNE D'EPINOSSOUS	**Longueur dans le contexte (km)**	21,7
	LA COSNE DE DAMEREY		12,7
	LA TENARRE		26
Affluents	Tous les affluents de la Cosne et de la Tenarre dans le contexte.		
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Cosne d'Epinossous : Rive droite : le Bief de Saint-Didier (9,4 km), le Bief de Charbonneau (9,3 km)		
	Cosne de Damerey : Rive gauche : la Grande Cosne (8,1 km)		
	La Tenarre : Rive droite : la Noue (17,32 km)		
Plans d'eau (>50 ha)	Absence		

2. PENTES

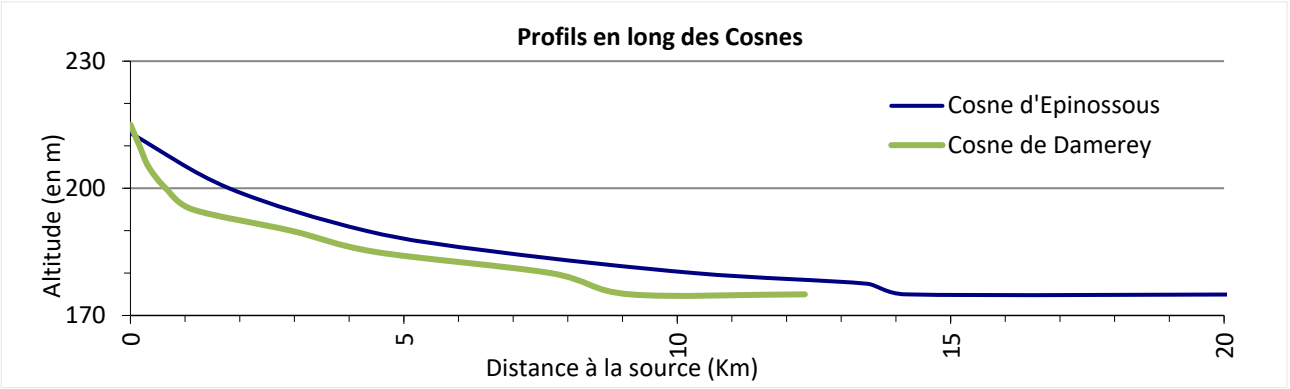

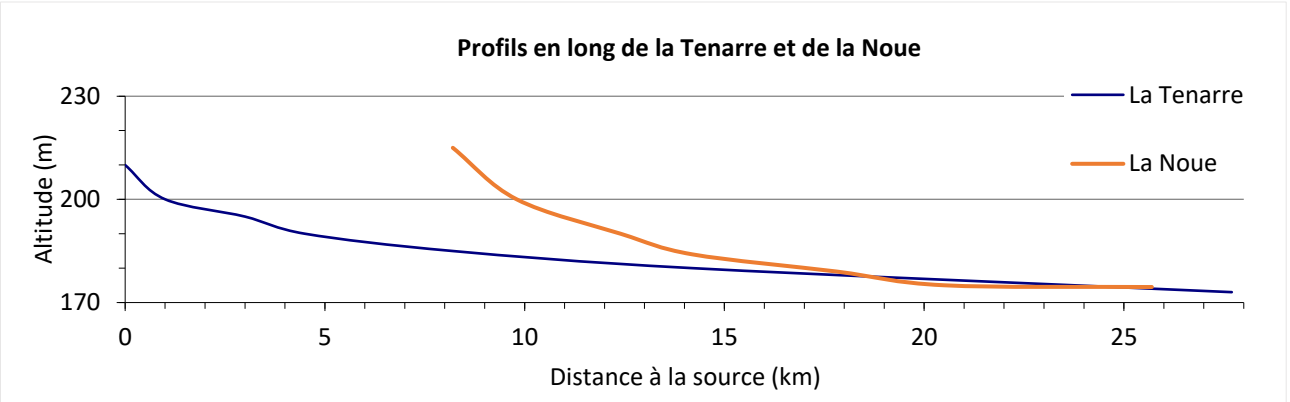

Pente moyenne (pour mille) : Cosne d'Epinossous : 1,7 / Cosne de Damerey : 2,9 / Tenarre : 1,6

3. DEBITS (m3/s)

Caractéristiques générales :

Absence de données.

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
La Tenarre à Tronchy	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible
Le Ruisseau Les Raux à Damerey	Visible Acceptable	Visible Acceptable	Visible faible

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

L'Abergement-Sainte-Colombe, Alleriot, Baudrières, Bey, Ciel, Damerey, Diconne, La Frette, Guerfand, Lessard-en-Bresse, Montcoy, Montret, Ormes, Ouroux-sur-Saône, Pontoux, Saint-Bonnet-en-Bresse, Saint-Christophe-en-Bresse, Saint-Didier-en-Bresse, Saint-Etienne-en-Bresse, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Maurice-en-Rivière, Saint-Vincent-en-Bresse, Sermesse, Serrigny-en-Bresse, Thurey, Toutenant, Tronchy, Verdun-sur-le-Doubs, Verissey, Verjux, Villegaudin

Densité de population (hab./km²) : 49,4

2. GEOLOGIE

Sables, argiles, cailloutis, calcaires lacustres et marnes (remplissage du fossé bressan)
Alluvions dépôts de pied de côte, couverture de décalcification et de silicification

3. OCCUPATION DU SOL

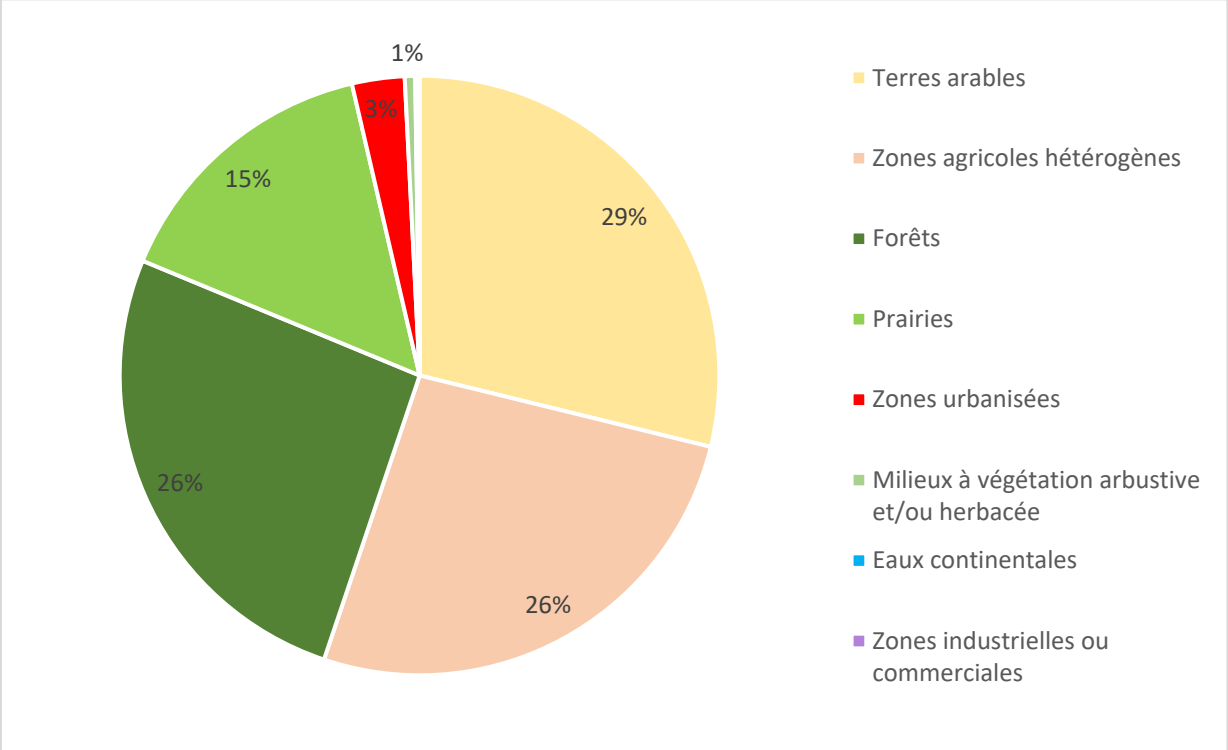

IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	52.8
Activité principale	Polyculture et polyélevage
Cheptel / ha de communes	0.4
Part de la STH dans la SAU (%)	24.7

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971405001	Saint-Didier-en-Bresse/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	25	FRDR11358	Bief de l'Etang Toutenant
60971420001	Saint-Germain-du-Plain/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	2517	FRDR10139	La Noue
60971312001	Montcoy/Lotissement	U	Décantation primaire	100	FRDR11358	La Cosne de Montcoy
60971398001	Saint-Christophe-en-Bresse/Les Mourillons	U	Décantation primaire	90	FRDR10139	Bief du Moulin de Foichot
60971002001	L'Abergement-Sainte-Colombe/Bourg	U	Filtre biologique	500	FRDR10161	Bief du Moulin de Foichot
60971131003	Ciel/Saugy	U	Filtre biologique	1200	FRDR11358	-
60971538001	Thurey/Lotissement Le Grand Croully	U	Infiltration	45	FRDR10139	La Tenarre
60971023002	Baudrières/Les Mauprés	U	Lagunage naturel	60	FRDR10139	La Tenarre
60971023001	Baudrières/Bourg	U	Lagunage naturel	160	FRDR10139	La Martière
60971131001	Ciel/Bourg + Merley	U	Lagunage naturel	400	FRDR11358	La Cosne d Epinossous
60971167001	Damerey/Bourg	U	Lagunage naturel	360	FRDR1807a	La Cosne de Montcoy
60971256001	Lessard-en-Bresse	U	Lagunage naturel	270	FRDR10139	La Tenarre
60971312002	Montcoy/Le Carcabot	U	Lagunage naturel	50	FRDR11358	La Cosne de Montcoy
60971398002	Saint-Christophe-en-Bresse/Le Grand Servigny	U	Lagunage naturel	320	FRDR10139	Bief du Moulin de Foichot
60971410001	Saint-Etienne-en-Bresse/Bourg	U	Lagunage naturel	600	FRDR10139	La Tenarre
60971410002	Saint-Etienne-en-Bresse/Les Chaillots	U	Lagunage naturel	200	FRDR10139	La Tenarre
60971420003	Saint-Germain-du-Plain/Le Grand St Germain	U	Lagunage naturel	250	FRDR10139	La Tenarre
60971420002	Saint-Germain-du-Plain /Marosse	U	Lagunage naturel	140	FRDR10139	La Tenarre
60971420004	Saint-Germain-du-Plain /Les Jacots	U	Lagunage naturel	180	FRDR10139	La Tenarre
60971456001	Saint-Martin-en-Bresse/Bourg + Les Marlots	U	Lagunage naturel	900	FRDR11358	Bief de La Bruyère
60971489001	Saint-Vincent-en-Bresse/Bourg	U	Lagunage naturel	240	FRDR10139	La Martière
60971517001	Sermesse/Le Bourg	U	Lagunage naturel	300	FRDR1807a	La Cosne d Epinossous
60971566001	Verdun-sur-Le-Doubs/Bourg	U	Lagunage naturel	1700	FRDR11358	La Cosne d Epinossous
60971570001	Verjux/Bourg	U	Lagunage naturel	700	FRDR11358	La Cosne

Les stations de l'Abergement-Sainte-Colombe et Saint-Martin-en-Bresse apparaissent ponctuellement en surcharge hydraulique (Observatoire de l'eau 2016, 2017, 2018). Les stations de Saint-Germain-du-Plain et de Verdun-sur-le-Doubs apparaissent en surcharges hydraulique et polluante.

3. REJETS INDUSTRIELS

Nom de l'entreprise	Commune	Secteur d'activité	ICPE
Fromagerie	Verdun-sur-le-Doubs	Industrie alimentaire à partir de produits d'origine animale	-

Nombre total d'ICPE : 5

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
Forage La Bruyère Quinet Geneviève (Saint-Martin-en-Bresse)			36470
Puits Thorey 1 (L'abergement) (Saint-Germain-du-Plain)	1449136		

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	340	4	1.18

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
COSNES-TENARRE 71.35	**187**	**15**	**146**	**26**
Cosne d'Epinossous	7 (0,3/km)	2	3	2
Cosne de Damerey	4 (0,3/km)	2	1	1
Tenarre	14 (0,5/km)	7	7	0
Noue	8 (0,5/km)	2	6	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle	Absence	
Arrêté de protection de biotope	Absence	
Natura 2000	FR2600976	Prairies et forêts inondables du Val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne
	FR2612006	Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire
ZNIEFF – **Type 1**	260030200	ETANGS ET BOIS HUMIDES A SAINT-ETIENNE ET SAINTT-CHRISTOPHE EN BRESSE
	260020034	PRAIRIES DU GABION A VILLEGAUDIN
ZNIEFF – **Type 2**	260030199	BOIS DE MONTRET ET DE VERISSEY
Décret frayères – **Liste 1**	La Tenarre, ses affluents et sous-affluents depuis le pont de la route D162 (Saint-Etienne-en-Bresse) jusqu'à la confluence avec la Saône	
Décret frayères – **Liste 2 (BRO)**	La Tenarre depuis le pont de la D978 (Saint-Etienne-en-Bresse) jusqu'à la confluence avec la Saône	
	La Marlière depuis l'aval de l'étang de Champy (Saint-Vincent-de-Bresse) jusqu'à la confluence avec la Tenarre	
	La Noue depuis le pont de la D978 (Saint-Germain-du-Plain) jusqu'à la confluence avec la Tenarre	
Réservoirs biologiques	Absence	

Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17
Liste 1
Non classés
Liste 2
Non classés

PLAGEPOMI	Absence de mesure

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

Structure de gestion	EPTB Saône-Doubs EPCI : CC Saône-Doubs-Bresse / CC Terres de Bresse / CC Bresse Revermont 71
Document de gestion	Contrat de corridors alluvial de la Saône (2015-2020)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

RIVIÈRE LA TENARRE — MEN

	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
FRDR10139	Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, morphologie*

LA COSNE D'ÉPINOSSOUS — MEN

	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
FRDR11358	Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, morphologie*

RIVIÈRE LA COSNE — MEN

	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
FRDR11556	Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, morphologie*

BIEF DE LA PRARE RUISSEAU — MEN

	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
FRDR10651	Moyen	Bon Etat	2021	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie, matières organiques et oxydables*

BIEF DU MOULIN BERNARD — MEN

	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
FRDR11946	Moyen	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Morphologie, hydrologie*

VIII. PEUPLEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part de chaque espèce au sein de la biomasse totale (inventaires les plus récents)

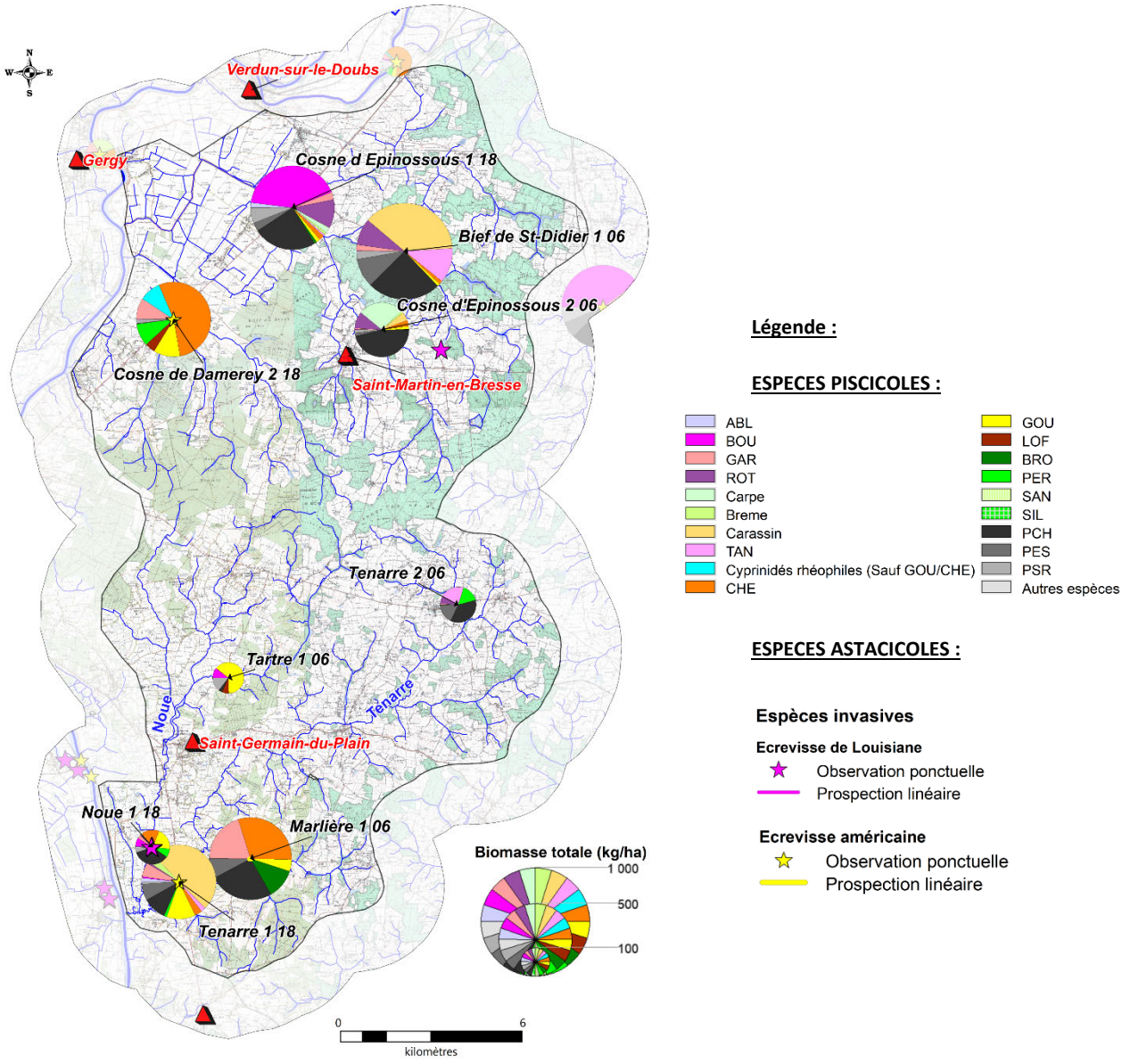

Légende :

ESPECES PISCICOLES :

ABL	GOU
BOU	LOF
GAR	BRO
ROT	PER
Carpe	SAN
Breme	SIL
Carassin	PCH
TAN	PES
Cyprinidés rhéophiles (Sauf GOU/CHE)	PSR
CHE	Autres espèces

ESPECES ASTACICOLES :

Espèces invasives

Ecrevisse de Louisiane

Observation ponctuelle

Prospection linéaire

Ecrevisse américaine

Observation ponctuelle

Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Cyprinicole
Etat fonctionnel	Dégradé
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	ANG, LOT

Espèces présentes	GAR, BOU, GOU, PCH, PSR, CHE, PER, PES, ROT, BRE, TAN, CCO, LOF, ABL, BRO, CAS, CAG, VAN, CMI, GRE, SPI
Autres espèces capturées	ANG, BRB
Espèces protégées et/ou menacées	BOU, BRO, VAN ANG (CR), BRO (VU), LOT (VU)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : Absence Espèces invasives : OCL, PCC
Espèces migratrices	-
Espèces invasives	PCC, OCL, PCH, PES, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B6 à B8

					Espèce repère	**Espèces cibles**	
	Stations	**Date**	**Score IPR**	**NTT**	**BRO**	**ANG**	**LOT**
Les Cosnes	Cosne d'Epinossous 2	10/10/2006	32,6	B6,5	0	0	0
	Cosne d'Epinossous 1	12/09/2018	39,6	B6,5	1	0	0
		28/09/2006	34,2	B6,5	0	0	0
	Cosne de Damerey 2	11/09/2018	25,7	B6	0	0	0
		28/09/2006	34,3	B6	0	0	0
La Tenarre	Tenarre 2	10/10/2006	19,7	B6	0	0	0
	Tenarre 1	11/09/2018	30,6	B7	0	0	0
		14/09/2006	32	B7	1	0	0
	Marlière 1	27/09/2006	23	B6,5	4	0	0
	Noue 1	11/09/2018	26,8	B7	0	0	0
		14/09/2006	29,3	B7	4	0	0
	Tartre 1	14/09/2006	20,4	B6,5	0	0	0

Classes d'abondances (DR5, CSP)			
	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2ème catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Absence
Gestionnaires	Bassin de la Tenarre : AAPPMA d'Ormes AAPPMA de Saint-Germain-du-Plain
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	BRO	**GAR**	**TAN**	**TAC**
La Noue	x	x	x	x
La Tenarre	x	x	x	x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments :	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	R*	A*
HYDROLOGIE	- Drainage des zones cultivées. - Prélèvements pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation. - Ecoulements visibles faibles sur la Tenarre à Tronchy et les Raux à Damerey. - Nombreux plans d'eau.	FORT	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Présence d'herbicides (polluants spécifiques = état moyen). - Etat chimique mauvais sur la Noue à l'Abergement-Sainte-Colombe. - Concentrations en oxygène faibles, paramètres oxygène déclassant sur la Cosne à Villegaudin.	FORT	FORT
THERMIE	- Absence de donnée thermique. - Plusieurs facteurs susceptibles d'impacter le régime thermique : nombreux étangs, ripisylve dégradée ou absente, écoulements principalement lentiques.	FAIBLE	MODERE
MORPHOLOGIE	- La majorité des cours d'eau ont été curés et recalibrés. - Secteur de faible pente. - Colmatage, uniformisation des habitats. - Ripisylve dégradée. - Très nombreux plans d'eau en tête de bassin et en travers des cours d'eau.	FORT	FORT
CONTINUITE	- 187 obstacles recensés sur le contexte. - Clapets sur les Cosnes dès la confluence avec la Saône.	MODERE	MODERE

**R : Recrutement, A : Accueil*

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Agriculture	Anciens curages et recalibrages (Diffus / Tout le contexte)	Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides
	Agriculture	Digues agricoles (Ponctuel / Aval Cosnes)	Réduction / altération des zones inondables
			Obstacles à la continuité latérale
	Grandes cultures	Drainage souterrain (Diffus / Tout le contexte)	Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
	Grandes cultures	Pollutions diffuses (Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu
	Anciens moulins / Seuils / Clapets	Obstacles à la continuité (Diffus /Tout le contexte)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lentiques) dans la zone de remous
Facteurs annexes	Cultures	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte/ Principal sur les Cosnes)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
	AEP /Agriculture	Prélèvements d'eau	Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseaux : Saint-Etienne-en-Bresse, Saint-Vincent-en-Bresse / STEP et réseaux de : Saint-Germain-du-Plain, Saint-Christophe-en-Bresse, Simandre (Projet PDM2022-2027) / ANC	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
	Sylviculture	Peupleraies (Ponctuel / Tout le contexte)	Diminution des zones humides
			Mauvais maintien des berges
	Elevage	Rejets d'élevage (Rare / Tenarre)	Diminution de la qualité de l'eau
			Colmatage du substrat
			Impact thermique

Etat fonctionnel du contexte : Dégradé

XII. SYNTHESE DES ACTIONS PRECONISEES

1. SECTEURS A PRIORISER

La dégradation morphologique des cours d'eau est forte et généralisée sur l'ensemble du contexte. Ainsi, aucun secteur prioritaire n'a été identifié.

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1	**Réduction des pollutions diffuses**	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRDR10139, FRDR11358, FRDR11556, FRDR10651, FRDR11946	AGR0303, AGR0401, AGR0201, AGR0301, AGR0803
		Plantation de haies et de ripisylve					
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie			
		Conserver les prairies humides					
		Limiter l'impact de la populiculture	Favoriser le stockage de l'eau, améliorer le maintien des berges				
	Reconnexion des milieux annexes	Restauration de frayères à brochets	Reconnexion des zones humides annexes	Création de milieux favorables à la reproduction du brochet et aux cyprinidés d'eaux lentes	Bassin de la Tenarre / Val de Saône	FRDR10139	MIA0203
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC	FRDR10139, FRDR11358 FRDR11556, FRDR10651, FRDR11946	ASS0201, ASS0301, ASS0302, ASS0401, ASS0801
2	**Entretien et restauration de la ripisylve**	Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été	Tout le contexte		MIA0202
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations				
		Maintien des embâcles	Augmentation des abris disponibles	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris			
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, Rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Connexions avec la Saône / connexion avec d'éventuelles frayères (enjeux à étudier)	FRDR10139, FRDR11358, FRDR11556,	
		Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages ou clapets	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Tout le contexte		

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
2 (Suite)	**Réduire l'impact des plans d'eau**	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-		FRDR10139, FRDR11358, FRDR11556, FRDR10651, FRDR11946	MIA0101
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toute pollution	-			
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Connaissance des fonctionnalités des frayères et habitats à brochet et état des populations en général	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Tout le contexte

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

	GESTION D'USAGE
Gestion globale préconisée sur le contexte	Les populations de brochets apparaissent perturbées. Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des brochets sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs.
	D'une manière générale, il faut privilégier les déversements d'espèces d'eaux lentes (gardon, tanche, rotengle, brème) et carnassiers (brochet, perche, sandre, black-bass) dans les étangs.

Cas particulier	Néant

La Cosne d'Epinossous à Saint-Maurice-en-rivière